

Lévis le 15 novembre 2006

À bon port

Monsieur,

voici le court mémoire que j'ai préparé pour les audiences du BAPE.



Michel Barras

## Mémoire sur le projet Rabaska

Aux commissaires du Bureau des audiences publiques sur l'environnement

Je veux par la présente vous soumettre un mémoire sur le projet du port méthanier voulant s'établir à Lévis.

Mon nom est Michel Barras, j'habite au \_\_\_\_\_, je suis retraité du gouvernement du Québec. Je travaillais en protection des forêts contre les insectes et maladies. En dehors du travail, j'ai été et je suis encore impliqué en protection et conservation de la nature depuis plus de 40 ans. Que ce soit avec des groupes, en écrivant des chroniques plein air dans un journal, en parlant plein air dans une émission de radio, en travaillant à des projets de conservation, etc.

Comme le gaz naturel est une ressource d'une grande abondance et qu'un projet comme Rabaska met cette ressource abondante et **d'avenir** à notre portée, je me suis, dès le début intéressé au projet. Mais je me posais des questions en ce qui a trait au transport du gaz, versus l'environnement, au danger pour les citoyens lors du transbordement, de la transformation et de l'entreposage du dit gaz. J'ai d'abord trouvé un début de réponse à ces questions lors de la lecture par internet de différents journaux. Dans le journal français le Monde, j'ai trouvé la description des nouveaux navires de transport du gaz. Ces navires de l'avis d'experts maritimes sont à la fine pointe de la technologie et présente un niveau très bas de risques d'accidents liés au gaz. Cela a diminué de beaucoup les préoccupations que j'avais pour le transport.

Par la suite, en lisant dans le journal Liberté Algérie du 29/9/05, un article qui traitait de la catastrophe de Skikda en 2004. Lors de cette catastrophe, trois unités de liquéfaction de gaz naturel ont été détruites. Il y eut enquête par un organisme américain et le ministère de l'énergie de l'Algérie. Le résultat de l'enquête a été connu de la compagnie Sonatrach, qui est une compagnie nationale, mais celle-ci n'a pas rendu publiques les résultats. Selon des observateurs proches du secteur, l'achat d'équipements et de pièces de rechange de moindre qualité sont à la source de la récurrence des incidents des plateformes. Toujours selon le journal, cette piste semble tenir la route en un sens. Puisque le scandale des cadres, mis en cause, dans la passation de contrats irréguliers, pourrait expliquer cette série d'incidents dans les complexes pétrochimiques de Sonatrach. La lecture de cet article, qui met plus en cause la malversation que la technique, a atténuée de beaucoup mes appréhensions sur la dangerosité du site.

J'ai assisté à la première assemblée de Rabaska à l'hôtel L'Oiselière de Lévis et j'ai été surpris du travail fait par la compagnie, ça m'a semblé sérieux et bien étoffé.

Enfin on ne peut mettre de côté les revenus que ce projet peut apporter. Que ce soit des revenus directs comme les taxes et les salaires versés, ainsi que

les revenus indirects .

Les emplois créés lors de la construction et lors du fonctionnement de cette usine sont loin d'être négligeables pour une région comme la nôtre. De plus il y a lieu d'espérer qu'un projet comme celui-là, aide à la relance du chantier maritime.

Dans certains milieux, on parle beaucoup des gaz à effet de serre qui seront émis par ce projet, mais souvent on oublie, que les gens qui habitent en dehors des grands centres, sont responsables d'une grande quantité des émissions de gaz à effet de serre. Ces gaz sont produits principalement, lors de déplacements entre le domicile et le lieu de travail , qui se situe le plus souvent en ville. Sans oublier la pollution des cours d'eaux, par le rejet d'eaux usées ou encore par des fosses septiques inadéquates ou en mauvais état. Ce qui est, entre autre, le cas du ruisseau Lallemand dans le secteur de Pointe de la Martinière (rapport: Pointe de la Martinière, éléments d'inventaire et proposition d'aménagement d'un parc régional: octobre 2004) préparé par BPH environnement et GIRAM.

La principale préoccupation que j'ai envers ce projet est l'application et le suivi des normes édictées. Que ce soit sur l'environnement, la sécurité et son intégration dans le paysage. Il faut en effet s'assurer que toutes les normes soient suivies. Ce suivi devrait être fait par un organisme indépendant, et surtout, impartial.

À mon avis ce projet devrait se concrétiser, mais comme je ne possède pas tous les éléments me permettant de juger de sa faisabilité. Je laisse au Bureau des audiences publiques sur l'environnement le soin d'étudier chacun des éléments et de rendre un jugement aussi clair que possible.

En terminant, j'aimerais ajouter que nous devons aimer, respecter et protéger la nature. Il faut aussi comprendre que l'homme fait partie de la nature et qu'il doit quelquefois empiéter sur celle-ci, mais cela d'une façon respectueuse. Qu'il faut la protéger pas seulement lorsque cela nous touche personnellement mais tout le temps. Enfin notre fleuve est une voie de navigation et d'apport économique.



Michel Barras